



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU TRESOR

DIRECTION DES OPERATIONS FINANCIERES

UNITE D'EXECUTION DU PROJET D'INCLUSION FINANCIERE DE MADAGASCAR

Financement : Crédit IDA n°6189 – MG

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

POUR LA SELECTION D'UNE FIRME EN CHARGE DE L'ELABORATION DES BESOINS RELATIFS AU LOGICIEL POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DONNEES SUR LES PLAINTES REÇUES PAR LES ENTITES SUPERVISEES PAR LA CSBF ET ACCOMPAGNEMENT

(RELANCE)

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM) et se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat d'une firme qui sera chargée de l'*Elaboration des besoins relatifs au logiciel pour la collecte et le traitement des données sur les plaintes reçues par les entités supervisées par la CSBF et accompagnement*.
2. La mission de la firme consiste à faciliter la mission de supervision de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) en matière de protection des consommateurs dont la détermination des besoins relatifs au logiciel permettant de collecter et de traiter les données sur les plaintes reçues par les entités soumises. Les activités à réaliser sont : (i) identification des besoins suivant les standards internationaux et études comparatives sur les logiciels utilisés en matière de supervision de la protection des consommateurs des services financiers, (ii) diagnostic des existants auprès de la CSBF, (iii) et accompagnement pendant l'amélioration du logiciel de supervision bancaire utilisé par la CSBF : Bank Supervision Application (BSA).
3. L'Unité d'Exécution du Projet invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. La firme intéressée doit fournir les informations justifiant qu'elle est en mesure d'exécuter les prestations, à savoir : (i) la preuve de son existence juridique (copies de la carte fiscale valide et de la carte statistique), (ii) la description détaillée des prestations similaires à la présente déjà réalisées ainsi que (iii) la description détaillée de ses capacités de gestion et d'organisation appropriées pour la mission.
4. Les Termes de référence de la mission sont disponibles en version électronique en envoyant une demande à l'adresse indiquée ci-dessous. Le nom et l'adresse de la firme devront être spécifiés dans la demande.
5. Les manifestations d'intérêt peuvent être déposées en version papier avec une version électronique sur CD-ROM ou envoyées par email au plus tard le **Lundi 1er Juin 2020 à 10 heures** à l'adresse ci-après :

**Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Inclusion Financière de Madagascar,
Immeuble ARO, Escalier A, 1er Etage, Porte A 102 – Ampefiloha, 101 Antananarivo –
MADAGASCAR**

Courriel : pifm@pifm.mg copie à : rpm@pifm.mg.

Référence : « *Elaboration des besoins relatifs au logiciel pour la collecte et le traitement des données sur les plaintes reçues par les entités supervisées par la CSBF et accompagnement* »

6. Le Consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque Mondiale le financement de projets d'investissement, publié le 1er Juillet 2016.
7. Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt complète celui publié à partir du 15 Janvier 2020. Les dossiers antérieurs seront pris en compte dans le processus de présélection qui définira la liste restreinte finale des firmes à consulter.

Antananarivo, le 18 Mai 2020

L'Unité d'Exécution du Projet
d'Inclusion Financière de Madagascar